



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Bilan annuel du Comité de sécurité publique du Granit

Un partage de ressources qui offre de nombreux avantages

Lac-Mégantic, le 25 octobre 2019 – Le 18 septembre dernier, les maires de la MRC du Granit, ont adopté le rapport annuel d'activités du Comité de sécurité publique (CSP) pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. C'est en vertu de l'article 78 de la *Loi sur la police*, qu'un mandat confié au CSP du Granit permet d'assurer le suivi de l'entente et de participer annuellement à l'identification des priorités du Plan d'activité régional et local de la Sûreté du Québec (le PARL) et d'en faire l'évaluation.

Ainsi, l'année 2018-2019 fut marquée par la légalisation du cannabis. En effet, des modifications et des adaptations aux réglementations municipales étaient nécessaires. Bien que le cannabis soit maintenant légal, prévenir et combattre efficacement la prolifération et le trafic de stupéfiants, demeure l'une des priorités pour le CSP du Granit. D'ailleurs, grâce, entre autres, à la création de l'Équipe Drogue niveau 1 du Centre de services MRC (CSMRC) auquel est rattaché le poste de la MRC du Granit, plusieurs opérations furent réalisées dans le but de livrer une meilleure lutte contre la possession, la culture, la consommation et le trafic de stupéfiants sur le territoire.

Quant aux opérations de surveillance des véhicules récréotouristiques (quads, motoneiges, bateaux), le partage d'effectifs au sein du CSMRC a permis lors de la saison estivale 2018 d'élaborer un nouveau fonctionnement offrant une plus grande présence policière sur certains lacs du territoire.

« Le regroupement des postes en un centre administratif régional a été effectué en 2017, mais c'est réellement en 2018-2019 que nous en avons mesuré concrètement les effets alors que de développer et de partager des équipes d'experts qui travaillent sur des problématiques régionales et dont chacune des MRC bénéficie, est devenu un net avantage pour la population, » a déclaré la préfet de la MRC du Granit, Madame Marielle Fecteau.

Diverses formations ont été offertes par la Sûreté du Québec aux directions générales des municipalités de la MRC du Granit, dont une au sujet de la sécurité informatique. La mise en place et le maintien de stratégies de communication pour sensibiliser les différentes clientèles contre les crimes et fraudes contre la personne, de nature informatique (cybercriminalité) ou autre, constitue également une priorité pour le CSP du Granit.

Le Comité de sécurité publique du Granit se réunit à raison de six fois par année pour assurer, entre autres, le respect des priorités identifiées annuellement. Il est possible de consulter le rapport complet sur le site web de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/la-mrc/comites/comite-securite-publique/>.

– 30 –

Source :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit
☎ 819 583-0181, poste 117
✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca

Informations :

Sonia Cloutier
Directrice générale
MRC du Granit

Sergent Maxime Gladu
Responsable de poste
MRC du Granit
Sûreté du Québec